

Réunion constitutive du groupe d'amitié France Algérie

Mercredi 18 janvier 2023 de 14 heures à 15 heures

Dans son propos introductif la présidente du groupe d'amitié, Mme Fadila Khattabi (*Renaissance*), a indiqué les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion constitutive du groupe d'amitié :

1) la constitution du bureau du groupe d'amitié en actant la désignation des vice-présidents arrêtée par les différents groupes politiques ;

2) un échange de vues sur le programme de travail à venir du groupe d'amitié.

S'agissant du premier point à l'ordre du jour, la Présidente Mme Fadila Khattabi a énoncé le nom des candidats désignés par les groupes politiques pour les postes de vice-présidents :

Mme Fadila Khattabi	Présidente	Renaissance
M. Belkhir Belhaddad	Vice-Président	Renaissance
M. Mounir Belhamiti	Vice-Président	Renaissance
M. Didier Martin	Vice-Président	Renaissance
M. José Gonzalez	Vice-Président	Rassemblement national
M. Léo Walter	Vice-Président	La France insoumise-NUPES
M. Olivier Marleix	Vice-Président	Les Républicains
M. Emmanuel Mandon	Vice-Président	Démocrate
M. Jérôme Guedj	Vice-Président	Socialistes et apparentés
Mme Sabrina Sebaihi	Vice-Présidente	Ecologiste-NUPES
Mme Soumya Bourouaha	Vice-Présidente	Gauche démocrate et républicaine-NUPES
M. Stéphane Peu	Vice-Président	Gauche démocrate et républicaine-NUPES
M. Benjamin Saint-Huile	Vice-Président	Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

M. Michel Herbillon (*Les Républicains*) est intervenu pour demander un poste supplémentaire pour son groupe politique. Cette demande de droit¹ a été enregistrée par la Présidente dans l'attente de la désignation par le groupe *Les Républicains*.

S'agissant du deuxième point à l'ordre du jour de la réunion, la Présidente Mme Fadila Khattabi a proposé que le groupe d'amitié rencontre prochainement pour un entretien l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Saïd Moussi, ainsi que l'ambassadeur de France en Algérie, M. François Gouyette, à l'occasion de l'un de ses déplacements à Paris. La Présidente Mme Fadila Khattabi a, par ailleurs, proposé un cycle d'auditions sur la nouvelle dynamique des relations franco-algériennes en sollicitant notamment des chercheurs spécialistes de ces questions, des journalistes français et algériens, ainsi que des intellectuels et des artistes originaires des deux rives de la Méditerranée.

M. Didier Martin (*Renaissance*) a indiqué qu'il serait également opportun d'insister au cours des travaux du groupe d'amitié sur les questions économiques mais aussi culturelles et éducatives.

M. Stéphane Peu (*GDR - NUPES*) a fait part de son souhait de voir le groupe d'amitié travailler sur les questions mémorielles ainsi que sur celles relatives à l'ouverture des archives.

Mme Soumya Bourouaha (*GDR - NUPES*) a demandé à ce que le groupe d'amitié consacre une partie de ses travaux aux droits des femmes et à la liberté de la presse en Algérie.

¹ Le groupe d'amitié France-Algérie comptant plus de 50 membres chaque groupe politique dispose de deux vice-présidences, à l'exception du groupe *Renaissance* qui en compte trois, une vice-présidence supplémentaire étant attribuée à chaque groupe politique comportant plus de 125 membres ou apparentés.



M. Michel Herbillon (*Les Républicains*) a proposé que le groupe d'amitié entende également les anciens ambassadeurs de France en Algérie.

Mme Sabrina Sebaihi (*Écologistes – NUPES*), revenant sur le premier point de l'ordre du jour, a fait part de son embarras au sujet de la nomination de M. José Gonzalez (*Rassemblement national*) – qui en raison d'un impératif avait alors déjà quitté la réunion. Elle a exposé son refus et celui de plusieurs autres membres de la NUPES de voir ce député intégrer le bureau du groupe d'amitié en raison des propos qu'il avait tenus dans son discours d'ouverture de la XVI^e législature.

La Présidente Mme Fadila Khattabi a, en réponse, indiqué entendre ces remarques mais a précisé que la nomination des vice-présidents des groupes d'amitié était une prérogative des groupes politiques. Suite à ces échanges, elle a proposé aux députés présents de faire parvenir un courrier à Mme Marine Le Pen, présidente du groupe *Rassemblement national*, pour l'informer du sentiment de certains et certaines au sein du groupe d'amitié. L'ensemble des députés présents ont souscrit à cette proposition.

Mme Géraldine Grangier (*Rassemblement national*) a indiqué qu'il serait, en outre, impératif que M. José Gonzalez puisse répondre et s'exprimer sur le sujet pour faire valoir son point de vue.

La Présidente Mme Fadila Khattabi a souscrit à cette remarque et a indiqué qu'il serait important que M. José Gonzalez puisse à l'occasion de la prochaine réunion du groupe d'amitié s'exprimer et échanger avec les autres membres du groupe d'amitié.

Sur l'organisation pratique des travaux du groupe d'amitié, la Présidente Mme Fadila Khattabi a énoncé la règle suivante à laquelle l'ensemble des députés présents ont souscrit : pour les auditions de personnalités extérieures, notamment les ambassadeurs, il est impératif que les députés soient présents pour que leurs collaborateurs puissent également assister à la réunion.

Députés présents : Mme Fadila Khattabi, M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Soumya Bourouaha, M. José Gonzalez, M. Michel Herbillon, M. Didier Martin, M. Stéphane Peu, Mme Sabrina Sebaihi, M. Léo Walter, Mme Nadège Abomangoli, M. Karim Ben Cheikh, Mme Géraldine Grangier, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Benjamin Lucas, M. Jean-François Rousset, Mme Ersilia Soudais.